

de la Saskatchewan, a dit que 24 p. 100 des grandes fermes des plaines de Regina appartenaient à des syndicats américains. Certains ministres du cabinet conviennent avec le rapport Watkins qu'il ne faudrait pas encourager l'afflux de capitaux américains. Toutefois, aux termes de cette nouvelle mesure, les fils qui héritent d'une ferme n'ont pas d'autre choix que de la vendre à des syndicats américains. Voilà comment la ferme familiale sera touchée. Voilà comment l'entreprise familiale sera atteinte.

Certains politiciens ont colporté le principe de la Commission Carter comme l'autre compagnie Carter a colporté ses pilules pour le foie. Les agriculteurs, les éleveurs, les petits hommes d'affaires et les salariés qui ont investi leurs capitaux avec soin afin que leurs enfants puissent partir dans la vie du bon pied, souffriront tous si on met en œuvre les recommandations de la Commission Carter. Les recommandations se trouvent aux pages 541 et suivantes du troisième volume. Si j'en ai le temps, je montrerai que les dispositions de la nouvelle mesure à l'égard des dons dépassent de loin la doctrine Carter. La loi modifiée remplacera la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès, qui datait du 1^{er} janvier 1959. Cette dernière avait remplacé en 1959 la loi fédérale sur les droits successoraux, qui était en vigueur depuis 1941.

Pendant la dernière campagne électorale, les néo-démocrates ont dit aux cultivateurs de l'Ouest que le rapport de la Commission Carter était l'événement marquant depuis l'invention de la pilule Carter. Ils disaient aussi: «Nous sommes les amis des agriculteurs. Ce sont ces richards de la ville qui vous volent tout votre argent. Ce sont eux qui empochent les millions.» J'espère que ces socialistes ne reviendront pas dans les régions agricoles comparer le rapport de la Commission Carter à Carter et à sa pilule.

• (4.50 p.m.)

Du temps où mon père m'amenait aux réunions électorales, j'ai entendu maintes fois M. Coldwell; il disait que toutes les terres de l'Ouest canadien étaient hypothéquées et que le gouvernement aurait pu tout aussi bien en être le propriétaire. Je ne vois pas que le Nouveau parti démocratique ait beaucoup changé depuis la publication du manifeste de Regina. En passant, je me suis toujours demandé pourquoi on l'avait appelé le manifeste de Regina. Il fut rédigé à l'hôtel Palliser, à Calgary. Mon ami de Regina Lake Centre connaît Calgary, puisqu'il a épousé une fille de l'endroit.

Voyons maintenant ce que Carter avait à dire:

Pour juger le système actuel, il est également utile de comparer le niveau des impôts sur les

[M. Woolliams.]

successions au Canada à ceux qui sont en vigueur au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le tableau 17-1 indique, pour certaines catégories de successions, la portée de l'impôt dans chaque pays. Les chiffres qui s'appliquent au Canada et aux États-Unis sont réduits jusqu'à un certain point, car ils ne tiennent pas compte des impôts des provinces ou des États qui ne peuvent être dégrévés.

Telle était la situation avant qu'on ne mette en œuvre le bill à l'étude qui ira au comité avec les instructions indiquées.

Il est évident que le niveau actuel de l'impôt sur les successions au Canada est bien inférieur à celui du Royaume-Uni, mais que sauf pour les successions très importantes, il est plus élevé que celui de l'impôt en vigueur aux États-Unis. Dans ce dernier pays en particulier, l'impôt est remarquablement plus bas sur la partie de la succession qui passe à la veuve.

Autrement dit, Carter signale d'abord que l'impôt est plus élevé en Grande-Bretagne qu'au Canada, et que les États-Unis ont un taux d'impôt inférieur. Pourquoi devrions-nous payer les mêmes impôts qu'en Grande-Bretagne. Le Canada est un pays riche. Nous avons nos mines, nos fabriques, nos terres agricoles; nous avons nos troupeaux dans les pâturages de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Ces ressources, convenablement exploitées, augmentent le produit national brut de la nation et assurent le revenu nécessaire pour donner aux Canadiens les services qu'ils réclament.

Si le gouvernement retire les capitaux à la jeune génération qui a les connaissances techniques, comment les Canadiens se procureront-ils les fonds nécessaires pour agrandir leurs ranches, leurs mines, leurs troupeaux de bovins et d'autres industries? Autrefois, la Grande-Bretagne avait un type d'économie différent. C'était une île qui faisait entrer à bon marché des matières brutes de ses colonies, les usinait et exportait les produits finis sur d'autres marchés. Pourquoi devrions-nous acquitter les mêmes impôts élevés que la Grande-Bretagne surtout lorsque nous voulons mettre en valeur le Nord de notre pays et lorsque nous avons la clairvoyance d'exploiter des idées et l'initiative nécessaire pour les réaliser? Voilà la forme de société où je vis, du moins, où j'ai toujours cru vivre. Les gens sont libres au Canada d'investir leurs capitaux. Voilà pourquoi ceux qui étaient industriels sont partis dans l'Ouest.

Pour en revenir au rapport Carter, je vais citer un extrait du troisième volume et j'espère que les membres du NPD n'iront jamais raconter cela aux cultivateurs, même pour recueillir des votes, parce que ce sont des sujets qui les mettent en émoi:

Quoiqu'il nous ait été impossible d'obtenir des preuves de cette prétendue influence fâcheuse de l'impôt successoral, il nous semble raisonnable de conclure que les impôts sur la valeur d'une entreprise inciteront, en certains cas, le propriétaire à vendre son entreprise, en tout ou en partie. Il